



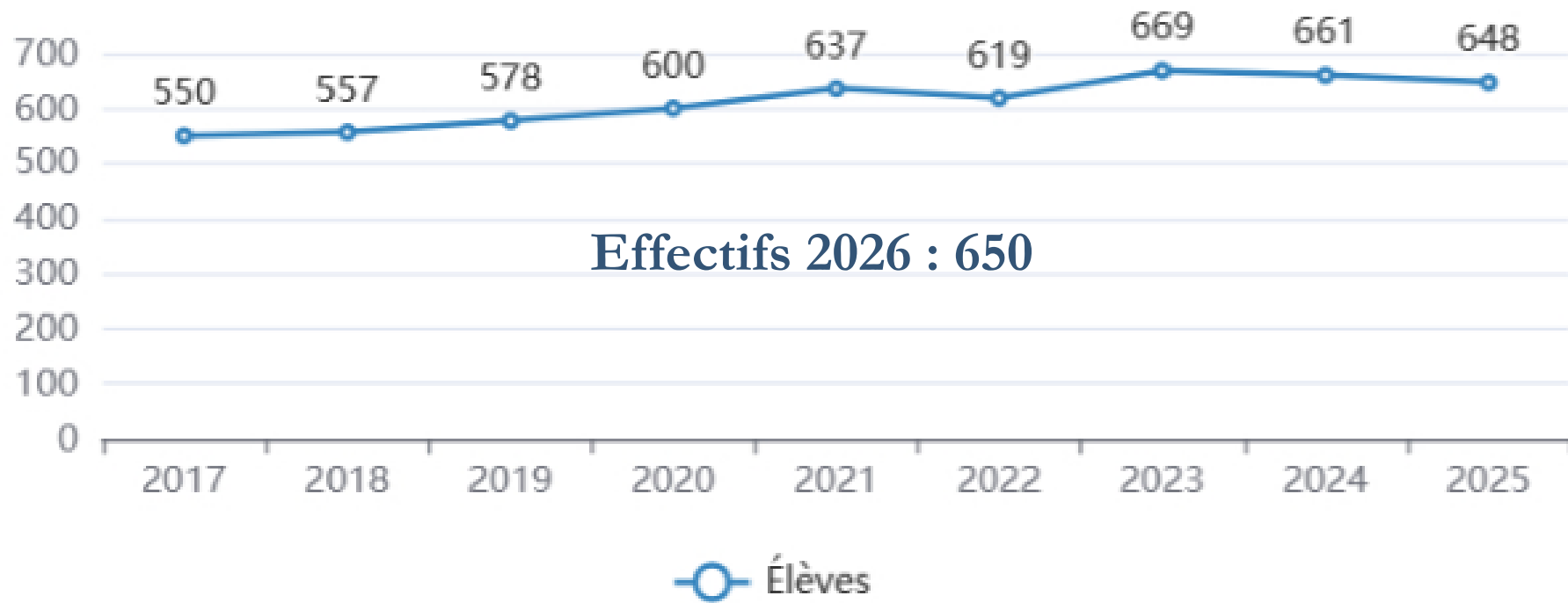
REUNION DES PARENTS

Elèves de 4^{ème}

Mardi 08 septembre 2026

EFFECTIFS ELEVES

Effectifs d'élèves



EFFECTIFS ELEVES DE 4^{ème}

2025-2026			2026-2027		
Nombre de divisions	Effectif total	Nombre d'élèves par division	Nombre de divisions	Effectif total	Nombre d'élèves par division
6	178	29,7	6	?	?

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Deux associations de parents d'élèves ont pour but de représenter les intérêts des familles au sein du collège, de participer à la vie de l'établissement et de favoriser le lien entre les parents et l'institution.

API: api.colomiers.leonblum@gmail.com

FCPE: fcpecolomiersblum31@gmail.com

LES ATTENDUS DE LA CLASSE DE 4^e



UNE ANNÉE POUR PROGRESSER ET GAGNER EN AUTONOMIE

 Consolider les fondamentaux

 Développer le raisonnement

 Améliorer les écrits

 Renforcer l'organisation

 Préparer progressivement la 3e

« En 4e, l'élève devient progressivement acteur de sa réussite »

ASSIDUITÉ & PONCTUALITÉ

ÊTRE PRÉSENT POUR APPRENDRE

 Les absences peuvent fragiliser les apprentissages

 Les lacunes peuvent s'accumuler

 Les retards répétés peuvent affecter la confiance

 Il faut récupérer et rattraper le travail

En cas d'absence : S'informer → récupérer → rattraper → reprendre le rythme.

LE RÔLE DES PARENTS



ACCOMPAGNER SANS FAIRE À LA PLACE



Encourager les efforts



Favoriser une organisation régulière



Créer des conditions de travail adaptées



Dialoguer avec son enfant



Suivre les informations du collège



Solliciter l'établissement en cas de difficulté

Encourager l'effort plutôt que rechercher uniquement la note

UN PARTENARIAT À TROIS

💛 **ÉLÈVE + FAMILLE + COLLÈGE**

🎓 L'ÉLÈVE : s'investir • travailler • progresser

👨👩👦 LA FAMILLE : accompagner • encourager • dialoguer

🏫 LE COLLÈGE : enseigner • accompagner • exiger • protéger



Un objectif commun : la réussite et l'épanouissement de chaque élève.

CAP SUR LA 3e !

 LA 4e PRÉPARE DÉJÀ L'ANNÉE DE 3e

 Consolider les fondamentaux

 Développer ses méthodes de travail

 Gagner en autonomie

 Apprendre à persévérer

 Réfléchir progressivement à son orientation

 Prendre confiance en ses capacités

Orientation: Activité dominante : découverte des voies de formation

Objectifs

- ▶ Repérer mes centres d'intérêt, mes valeurs, mes points forts
- ▶ Explorer les métiers et les activités professionnelles
- ▶ Découvrir les parcours possibles après le collège

TRAVAIL • AUTONOMIE • RESPECT • PERSÉVÉRANCE

Deux règles d'or dans l'établissement





AFFECTATION DES ELEVES DANS LES CLASSES



Comment les élèves sont répartis dans les classes ?

La conception des classes est une étape à laquelle l'équipe de direction attache une grande importance.

Chaque année, fin mai, les Professeurs principaux remettent à M. le Principal la liste des élèves à « séparer de » ou à « regrouper avec ».

Toutes les informations sont saisies dans un logiciel spécifique (EDT) : Elèves à séparer, élèves à regrouper, niveau scolaire de A à C, absentéisme de A à C, comportement de A à C, options demandées (Latin, Rugby...). **Les vœux des parents de regroupement ou de séparation d'élèves seront saisis s'ils ne sont pas incompatibles avec les préconisations des équipes enseignantes ou avec les options choisies par les élèves.**

A partir des informations saisies, le logiciel propose des classes hétérogènes :

- Equilibre des niveaux, de l'absentéisme, du comportement, répartition filles-garçons, nombre de redoublants, nombre de dispositifs (PPRE, PAP, PPS, PAI...).

Lors des réunions de conception des classes qui se déroulent fin juin sont présents :

- Les Professeurs principaux du niveau
- La vie scolaire
- La direction
- Les AESH

L'équipe réunie travaille pour optimiser la répartition des élèves dans les classes puis les listes sont transmises à la vie scolaire pour une saisie sur une application dédiée.

Avec ces informations, vous comprendrez bien que tout changement de classe à la rentrée est impossible, excepté pour raisons médicales.

RELATIONS FAMILLES – ETABLISSEMENT



Article 200 : COMMUNICATION DES FAMILLES AVEC LES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT

L'article 421.5 du Code de l'Education rappelle les règles de civilité et de comportement et détermine notamment les modalités selon lesquelles sont mis en application « le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions » et qui garantit la protection « contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence ».

Toute communication jugée incorrecte ou violente adressée à un membre de la communauté éducative restera sans réponse et pourra faire l'objet de procédures judiciaires.

Article 201 : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC.

Le collège fonctionne du lundi au vendredi. Il est fermé aux usagers pour toutes les périodes de vacances scolaires. **Ouvertures des bureaux administratifs :**

- ▶ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Mercredi de 08h30 à 12h00

Article 204 : ACCUEIL DES VISITEURS

Les parents et personnes extérieures sont reçus en entretien uniquement sur rendez-vous aux horaires d'ouverture au public (voir article 201). Ils peuvent contacter le secrétariat en précisant l'objet de l'entretien. Le jour de l'entretien ils se présenteront à la loge du collège.

Une surveillance est assurée à l'entrée et sortie de l'établissement. En cas d'incident, il appartient au chef d'établissement de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des personnes et à la sécurité.

ATELIER RELAIS DE COLOMIERS

À QUOI ÇA SERT ?

Accueillir et soutenir les élèves de 4^e découragés et/ou en risque de décrochage scolaire.

L'Atelier Relais n'est ni une sanction envers l'élève, ni une alternative à des dispositions disciplinaires. Il demande l'adhésion du jeune et de sa famille.



QU'EST-CE QU'ON Y APPREND ?

- Mieux comprendre le sens des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.
- Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la coopération.
- Reprendre confiance en soi, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire.
- Mener une réflexion sur son parcours.
- Développer son autonomie.

COMMENT ?

En travaillant les compétences scolaires et en les évaluant :

- Réalisation d'interviews, d'enquêtes, d'articles, de recherches numériques.
- Créations d'affiches, d'un site internet, de photographies et publication des travaux du groupe.
- Expression orale, argumentation, posture et de la communication.





COMMENT ÇA SE PASSE ?

De décembre à mai, les élèves se regroupent sur 1/2 journée tous les 15 jours.

L'Atelier Relais se déroule sur du temps scolaire en lien direct avec les professeurs principaux des élèves.

L'EQUIPE ATELIER RELAIS

Elle se compose d'un enseignant coordonnateur et d'animateurs et animatrices issus d'association labélisées complémentaires de l'enseignement public.

L'Atelier Relais est réalisé en lien permanent avec les professeurs principaux et la vie scolaire du collège.

Pour contacter l'équipe de l'Atelier Relais vous pouvez utiliser la page « CONTACT » du site :

www.atelierrelaiscolomiers.fr

apprentissage
estime
scolaire
entreprises
parcours
action
partager
orientation
ATELIER
RELAYS
projet
activités
réinvestir
personnalisé
accompagner

[Sans titre]

COMMENT PARTICIPER ?

Il faut faire la demande auprès du professeur principal de votre enfant.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter l'enseignant coordonnateur Monsieur BOULBÈS Benjamin :

benjamin.boulbes@netc.fr

06 16 19 39 19

LA CLASSE DE 3^{ème} PREPA METIERS

La classe de troisième prépa-métiers s'adresse à des élèves volontaires **entrant en troisième**, qui **souhaitent découvrir plusieurs métiers et domaines professionnels**, afin de construire leur parcours d'orientation et de formation.

Objectifs pour l'élève :

- ✓ Poursuivre les apprentissages du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ✓ Préparer le diplôme national du brevet, série professionnelle
- ✓ Construire son parcours d'orientation et de formation professionnelle

Contenus :

Les enseignements sont les mêmes qu'en 3^{ème} de collège **avec une approche plus concrète** : le projet pédagogique s'appuie sur la découverte du monde professionnel et des formations.

Tous les domaines professionnels sont explorés pour permettre aux élèves de construire leur parcours. Les élèves bénéficient de visites et de stages en milieu professionnel, en lycée professionnel, en CFA (centre de formation d'apprentis).

A l'issue de la 3^{ème} prépa-métiers, **toutes** les formations professionnelles – CAP, Bac professionnel- peuvent être demandée, dans **tous** les domaines.

L'accès aux formations professionnelles leur est favorisé. Les élèves bénéficient d'un bonus dans le traitement de leur demande d'affectation vers les formations professionnelles sous statut scolaire des lycées publics.

Admission :

- ✓ Les candidatures sont étudiées à partir du formulaire renseigné par la famille et par le collège fréquenté.
- ✓ Les élèves retenus à l'issue d'une commission départementale d'admission sont affectés en 3^{ème} prépa-métiers dans un lycée.

Points d'attention :

- ✓ Les classes de 3^{ème} prépa-métiers sont implantées en lycée ; ainsi, une autonomie plus grande est attendue des élèves.

Les lycées du secteur qui accueillent une 3ème PM

- **EUGENE MONTEL - COLOMIERS**

- **GABRIEL PERI - TOULOUSE**
- **GALLIENI - TOULOUSE**
- **HELENE BOUCHER - TOULOUSE**
- **ROLAND GARROS – TOULOUSE**
- **STEPHANE HESSEL – TOULOUSE**
- **URBAIN VITRY – TOULOUSE**
- **MARIE LOUISE DISSARD – TOURNEFEUILLE**
- **MHT - TOULOUSE**